

Malbosc



informations municipales

17039

FEBRIER 88

S O M M A I R E

- P. 2 Le mot du Maire
- P. 3 Réunion du Conseil Municipal le 24.II.87
Réunion du Conseil Municipal le 18.I2.87
• T.I.L. (travaux d'intérêt local)
- P. 4 Suite réunion du 18.I2.87
• Location salle des fêtes
• Vente de bois communal
• Divers
- P. 5 Réunion du Conseil Municipal le 15.02.88
• Projet de désenclavement hammeau
• camping
• révision des taux des 4 taxes
• révision des redevances : tarif 1988 eau, concessions.
- P. 6 Suite réunion du Conseil du 15.02.88
• Redevances 1988; Location logements communaux.
• Divers.
• DONN au B.A.S.
• Etat Civil.
- P. 7 Informations O.P.A.H.
- P. 8 Parc National des Cévennes. Présentation du Secteur Est et montagne du Ventalon
- P. 9 Suite P.N.C.
Pour les amateurs de musique...
- P. 10 Pour les amateurs de livres ...
- P. 11 " Les Masques Armés ".
Les tenants et aboutissants d'une révolte. Ière partie.

La couverture de ce journal a été réalisée gracieusement par Monica Erhenberg, des Escoussous.
Nous la remercions très vivement de cette collaboration artistique.

LE MOT DU MAIRE

Chers Administrés,

Voici donc le premier numéro de cette année ; bien sûr, il est un peu tard pour faire des vœux. Néanmoins, je souhaite que pour chacun d'entre vous, ce soit ce que vous pouvez appeler une bonne année.

Que sera-t-elle à l'échelon international ?

La folie meurtrière des hommes va-t-elle enfin s'apaiser ?

N'y a-t-il pas assez de morts et de souffrance par maladies sans y ajouter la guerre et le terrorisme.

Va-t'on nous faire voir encore longtemps à la télévision ces milliers d'enfants squelettiques mourant de faim et quelques minutes plus tard, nous expliquer qu'il y a trop de lait, trop de blé, trop de viande et, dernière nouveauté, qu'il y a trop de terres cultivées et que par conséquent, il faut en mettre en jachère.

Va-t'on encore longtemps voir ceux qui nous gouvernent louer ceux qui se dévouent pour soulager la misère et la maladie et faire appel au bon cœur de tout un chacun ; mais d'un autre côté, refuser à ces mêmes gens les crédits qu'ils dilapident à coup de milliards de francs lourds pour faire mieux la guerre.

Va-t'on encore longtemps créer des chômeurs en robotisant à outrance. Et ces chômeurs, ne serait-il pas plus moral et surtout rentable de les payer pour cultiver notre patrimoine forestier, cela vaudrait bien l'année consacrée à s'exercer au pas cadencé et au maniement des armes.

Dans ce monde en folie, il semble qu'il est plus moral d'apprendre à nos jeunes à se servir d'ogives nucléaires plutôt que de cognées ou de tronçonneuses.

Dans les semaines qui vont suivre, à l'occasion de l'élection présidentielle, nous allons assister à une débauche d'affiches, de discours et de grands rassemblements, coûtant des fortunes colossales ; mais, braves gens, soyez rassurés ! maintenant, cette dépense sera très morale, c'est nous qui allons payer. Gageons que les restaurants du cœur n'ont pas cette veine.

Enfin, il vaut mieux ne pas s'attrister trop longtemps sur toutes ces vilénies et rester tout de même optimiste et je terminerai ce mot par ces quelques vers que j'ai souvenir d'avoir appris sur les bancs de l'école communale :

" Connais-tu mon beau village
Qui se mire au clair ruisseau
Ma maison parmi l'ombrage
Me servais comme un berceau
Loin du bruit de la grande ville
A l'abri du vieux clocher
Je cultive un champ fertile
Au jardin près d'un verger

Etc... "

A bientôt chers Amis,

Votre Maire

Noel GARIDEL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1e 24 Novembre 1987

ABSENTS : M. TILLY, KIEKEN, CHAMBOREDON Michel, CHAMBOREDON André,
M. DURAND

Ordre du jour : Camping, compte rendu réunion du SICTOBA

+ + + + +

1°) CAMPING :

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a contacté l'ingénieur de la DDA afin de résoudre dans les meilleurs délais le problème d'alimentation en eau potable du camping.

Il propose par ailleurs un budget prévisionnel concernant les dépenses de fonctionnement.

2°) SICTOBA : réunion du 6/II/87

Le Maire informe le conseil municipal :

- que la protestation qu'il a faite lors de cette réunion n'a pas été prise en compte et que l'avenant au marché d'exploitation de l'usine est accepté.
- qu'il y a erreur dans le compte rendu de cette séance, notamment dans le comptage des voix pour le vote de cet avenant.
- que le comité syndical décide de mettre en place un service de collecte des encombrants en régie et charge le président d'organiser ce service. Des informations précises concernant cette collecte seront adressées aux communes dès que le service sera opérationnel.

+ + + + +

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1e 18 Décembre 1987

ABSENT : M. KIEKEN

1°) En accord avec le nouvel ingénieur de la DDE sub division de Les Vans, le Maire propose au conseil municipal de refaire l'inventaire des voies communales et rappelle que le kilométrage de la voirie rentre dans le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement (multiplié par 2 en zone de montagne).

2°) Travaux d'intérêt local : T.I.L.

Le Maire informe le conseil municipal de la circulaire préfectorale concernant les T.I.L. :

" Une convention entre l'Etat et le Département, dans le cadre du plan d'action contre la pauvreté et la précarité, va permettre d'offrir 95 emplois à mi-temps durant une période de 6 mois à des personnes âgées de plus de 25 ans, totalement démunies de ressources.

Rémunération : 2 000 F/mois

Charges Sles : 192 F

Total : 2 192 F

L'Etat supportera les 40 % soit : 876,80 F

Le Département participera à 60 % soit : 1 315,20 F et demande aux communes de prendre à leur charge 20% de cette somme soit : 263,04 F par mois "

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, est d'accord pour embaucher un T.I.L.

L'information sera faite par voie d'affiches et les candidatures seront reçues en Mairie.

Il est précisé que les candidats seront sélectionnés par une commission (comité de pilotage composée de :

- un représentant de l'Etat, désigné par le Préfet
- deux représentants du Conseil Général
- des représentants des municipalités signataires de la convention
- du responsable de la circonscription.

3°) Location de la salle des fêtes :

Le Maire informe le Conseil qu'étant donné le prix élevé d'un compteur électrique tri-phasé, il paraît souhaitable de fixer un tarif de location pour la salle des fêtes, intégrant le coût du chauffage et propose un tarif différencié d'été et d'hiver.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal est d'accord avec cette proposition et fixe les prix suivants :

- Location à la journée d'hiver (du I/II au 30/04) : 70 F
- " " " " d'été (du I/05 au 31/10) : 30 F

Il est rappelé que cette mesure concerne toutes les associations sauf le Comité des Fêtes.

4°) Vente de bois communal :

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une demande d'achat de bois communal situé sur la nouvelle piste forestière de Fabre et propose, si le conseil est d'accord sur le principe de vente, que l'O.N.F. procède au choix de coupe et à la parcellisation du bois.

Le Maire demande aux membres du conseil de se prononcer sur le principe de vente :

Pour : 3 voix ; M. LOUCHE, M. TILLY, M. CHAMBOREDON Michel

Contre : 4 voix ; M. CHAMBOREDON André, M. DURAND, M. FRANCOIS, Melle OZIOL.

La demande d'achat de bois communal est rejetée.

5°) Mur écroulé sur un chemin de terre privé au MAS.

Le conseil municipal décide de ne pas participer à la réparation de ce mur et d'interdire l'accès des chemins de terre aux voitures de cross (4 X 4).

6°) ASSEDIC :

Le Maire informe le conseil municipal qu'il est désormais possible aux collectivités locales d'adhérer au régime d'assurance chômage pour les agents non-titulaires, ce qui permettrait en cas de perte d'emploi, qu'ils soient pris en charge par l'ASSEDIC et non plus par la commune.

Avant de prendre toute décision, le conseil municipal demande d'avoir plus d'informations sur les modalités d'adhésion.

+ + + + +

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : Le 15 Fevrier 1988

ABSENTS : M. CHAMBOREDON Michel, M. CHAMBOREDON André.

1°) Projet de désenclavement du hameau des Chazes :

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une demande concernant le chemin des Chazes : raccourcir ce chemin, (actuellement de 2 Km) pour faciliter le transport et l'entretien.

Le-maire expose les démarches :

- . Visite du terrain et tracé du nouveau parcours : 380 m linéaires
- . Montage financier, sans frais pour la commune autre que la TVA, projet subventionnable à 60 % par le Conseil Général pour désenclavement de hameau.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de donner son accord pour ce projet de désenclavement de hameau en précisant qu'aucune suite ne sera donnée si la subvention n'est pas accordée.

Le Maire précise par ailleurs, qu'une déclaration d'utilité publique est nécessaire

2°) CAMPING

Le Maire informe le conseil municipal :

- que l'appel d'offres pour la création du camping est lancé (dossier consultable en mairie).
- que l'alimentation en eau potable sera prochainement résolue.
- qu'il sera nécessaire de recruter une personne répondant aux besoins du camping : gardiennage, entretien, animation et gestion.

3°) REVISION DES TAUX ET REDEVANCES ANNEE 1988.

a) révision des taux des 4 taxes :

Le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux des 4 taxes (habitation, bâti, non bâti et taxe professionnelle) pour 1988.

b) Révision des redevances :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe les prix suivants :

EAU tarif 1988 : 98 F pour MALBOSC
196 F pour AUBRIAS, MOUREDES, MALBOSQUET.

Prix du M3 : 2 F

Location compteur : 14 F

Raccordement au réseau d'eau : 670 F

CONCESSIONS CIMETIERE :

concessions cinquantenaires : 310 F/ M2
concessions trentenaires : 210 F/M2

LOCATION GITES :

Logement A presbytère : 620 F/ Mois

Logement B Cure : 570 F/Mois
Gîte école : 470 F/ Semaine

La redevance d'enlèvement des ordures ménagères sera fixée ultérieurement, lors de la réunion avec les répartiteurs.

4°) En rappel : location de la salle des fêtes

Le conseil municipal précise la gratuité d'occupation de la salle pour les fêtes des associations ainsi que pour leurs réunions de travail. (il est à noter que le club yoga paie régulièrement la somme due).

5°) Monsieur NEWMER soumet au conseil municipal les requêtes suivantes :

- . Goudronnage de la route du Serret
- . Rebouchage des nids de poule sur la route Les Escoussous - Malbosc
- . Stationnement gênant des véhicules aux Escoussous.

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré :

- . de mettre un panneau d'interdiction de stationner sur la voie publique aux Escoussous.
- . que la réfection de la chaussée sera faite après les travaux de nivellage du chemin du Serret
- . que le goudronnage dont le coût s'élève à 18 millions A.F. n'est pas envisageable dans l'immédiat.

+++++

I N F O R M A T I O N S (Rappels)

- Il est interdit d'aller chercher du bois sur la nouvelle piste forestière de Fabre.
- Il est demandé aux véhicules circulant sur la route de Chabannes, de ralentir.

+++++

B.A.S. - DONS

Monsieur GAL : 150 F
Mme TARDIEU : 40 F
Famille DUGAS : 500 F
Dons anonymes : 330 F

+++++

ETAT - CIVIL

DECES :

Madame LACROIX Henriette le 7.02.1988

OPERATION PROGRAMMEE AMELIORATION DE L'HABITAT

L'O.P.A.H. étant désormais opérationnelle, voici un bref résumé des possibilités qui vous sont offertes si vous avez des travaux à effectuer :

1°) VOUS ETES PROPRIETAIRE, DU LOGEMENT QUE VOUS OCCUPEZ :

Vous pouvez bénéficier de :

- la PRIME à l'amélioration de l'Habitat (PAH) qui peut aller jusqu'à 25 % du montant des travaux (maxi : 17 500 F), sous conditions de revenus.
- prêts aidés complémentaires (prêts conventionnés) qui vous donnent droit à l'Aide personnalisée au Logement (APL) déduite de vos mensualités de remboursements.

Et si vous êtes RETRAITE, vous pouvez avoir droit :

- subventions caisse de retraite (de 1 000 à 10 000 F)
- subventions Conseil Régional (maxi : 11 500 F)

Ces subventions sont cumulables avec les autres financements (PAH, Prêts conventionnés, APL).

2°) VOUS ETES PROPRIETAIRE DE LOGEMENTS LOUES OU VACANTS, OU VOUS ETES LOCATAIRE :

Vous pouvez bénéficier de :

- La subvention majorée de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) égale en moyenne à 40 % des travaux d'amélioration,
- prêts complémentaires conventionnés,
- l'Aide personnalisé au Logement (APL) pour les locataires.

Ou si vous êtes RETRAITE et locataire :

- la subvention de l'ANAH s'élève à 70% des travaux avec un plafond de 30000 F
- subventions caisse de retraite (1.000 F à 12 000 F)
- subventions Conseil Régional (maxi : 11 500 F)

DANS TOUS LES CAS

L'équipe technique du CALSA - PACT pourra vous indiquer gratuitement le montant prévisionnel des travaux que vous désirez entreprendre et de la subvention qui pourra vous être accordée. De plus, elle prendra en charge le montage administratif des dossiers et vous conseillera sur tous problèmes, technique, financier, juridique ou architectural.

ATTENTION : Les travaux déjà réalisés ou même commencés ne sont plus subventionnables.

OU SE RENSEIGNER :

Par téléphone : Bureau de l'Habitat d'Aubenas,
12, Place de la Grenette 07200 AUBENAS
TEL : 75 93 42 16

AUX PERMANENCES : à la Mairie des Vans
Tous les jeudis de 14 h à 16 h 30

LE PARC NATIONAL DES CEVENNES

" Le secteur Est du Mont Lozère et la montagne du Ventalon "

Ce secteur est délimité par la draille où montaient les troupeaux du Languedoc, entre le Pic Cassini, l'un des points culminants du Mont Lozère, le Hammeau de Bellecoste, le col de la croix de Berthel et le signal du Ventalon à l'extrémité orientale de la montagne du Bougès (I 350 m).

LA GEOGRAPHIE :

- Pour l'essentiel tourné vers le versant méditerranéen, ce secteur comprend plusieurs unités bien caractérisées :
- le Haut plateau du Lozère, massif granitique dont l'altitude moyenne varie entre I 200m et I 400m compensé pour l'essentiel du granite dit "du Pont-de-Montvert" (ou à "dents de cheval" à cause des gros grains de quartz blanc), tandis qu'un autre type de granite (dit "des signaux") apparaît à son extrémité nord Est vers le Roc des Echelles.
 - la retombée de ce plateau vers l'Est dont l'abrupt est lié à la faille de Villefort.
 - le vallon de Costeilhades-Pailhères, taillé dans des schistes où l'on retrouve la trace d'un petit glacier.
 - enfin les hautes vallées du Luech et des Gardons, abruptes, sujettes à une érosion intense.

L'ECOLOGIE :

Toute cette région se situe à la limite des influences climatiques venues de la Méditerranée, de l'Atlantique et même de l'intérieur du continent (plateau du Massif Central) : des précipitations abondantes (I 700 mm par an) succèdent aux sécheresses estivales caractéristiques du climat méditerranéen.

La variété des sols, des influences climatiques, les contrastes liés à l'altitude font que cohabitent dans un espace restreint, des végétaux qui sont bien éloignés les uns des autres : bruyère arborescente et chêne vert sont très proches de la hêtraie-sapinière et des pelouses où poussent des plantes alpines. On peut y rencontrer aussi des plantes relativement rares : saxifrage de Prost, Narthéssium ossifragum (un lys jaune) ou lys margaton, déjà plus commun...

LES ACTIVITES HUMAINES :

Mis à part la transhumance ovine et bovine sur le plateau du Lozère, et quelques petits troupeaux dans le vallon de Costeilhades-Pailhères, le versant oriental du Lozère est consacré à l'activité forestière. Il est recouvert d'une forêt assez diversifiée : châtaignier, chêne, frêne, merisier, pin laricio, sapin pectiné, hêtre, épicéa, pin à crochets... Cette forêt domaniale, appuyée sur les restes d'une forêt royale, offre des exemples convaincants de reconstitution des sols sur des versants dégradés (par exemple dans le valat de la Brésilière au bas de la route du Mas de la Barque).

Très différente d'aspect, la vallée du Luech a été surtout marquée par l'exploitation de mines de plomb argentifère (Vialas, Le Villaret) qui ont connu un grand développement dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Les vallées des Gardons, qui ont connu leur apogée avec la civilisation de la châtaigne et du ver à soie, paraissaient condamnées à l'abandon voici trente ans mais la population de la zone centrale du Parc (40 habitants en 1973) a atteint 113 habitants au 1^{er} janvier 1987... Et la pyramide des âges a été si bien inversée qu'on a dû y ré-ouvrir l'école maternelle !

QUELQUES LIEUX REMARQUABLES :

• Le Pic Cassini ou Roc Malpertus, porte le nom d'un géographe du 18^e siècle qui avait fait l'un de ses points de repère pour l'établissement de la carte de France. On y trouve aussi une table d'orientation.

- Le Mas de la Barque (du nom d'un rocher en forme de barque) : ancienne maison forestière. Un sentier de l'Ecomusée du mont Lozère peut-y être parcouru en été.
- La vallée des Costeilhades : pendant la dernière période glaciaire (-12 000ans) les neiges soufflées qui s'accumulaient dans le cirque de Chantegrive ont formé un petit glacier qui a charrié des cailloux et des blocs de roche (moraines) dans le vallon.
- Le Pouget : un hammeau abandonné, a été rendu à la vie par des équipes de jeunes groupés, à l'origine, autour du Lycée français de Bruxelles.
- Les Bouzèdes : dans la haute vallée de l'Homol, un hammeau de granite aux contreforts cyclopéens.
- Le Rieutord : un torrent méditerranéen à l'action érosive très intense qui a "capturé" la Pudissine, autrefois affluent de l'Alignon, en face de la ferme de l'Aubaret. Du versant atlantique, elle est passée ainsi au versant méditerranéen.
- Les mines de Vialas : outre galeries et déblais, elles ont laissé des bâtiments d'exploitation qui permettent de reconstituer la technologie de l'époque.
- Gourdouze et toute une série de hammeaux (La Vialasse, Pierrefroide, Tourrières.. impressionnants par le site et par l'architecture, en disent long sur les dures conditions de vie des anciens habitants du mont Lozère.
- Les bassins versants expérimentaux : une expérience menée avec le C.N.R.S. pour comparer le fonctionnement d'une pelouse, d'une hêtraie et d'un peuplement d'épicéas, en mesurant les éléments minéraux qui sont véhiculés par l'eau de l'entrée dans le système (la pluie) jusqu'à la sortie (rivière).
- La ferme de l'Espinas : sur la route des crêtes, quelques ruines en triste état témoignent seules d'un épisode douloureux de la répression du protestantisme par Louis XIV à la fin du 17^e siècle.
- Le temple de Lézinier : d'une architecture originale.
- La voie " romaine " de Coudoulous ; bien que sa " romanité " soit contestée par certains, elle n'en demeure pas moins impressionnante avec ses profondes ornières creusées dans le rocher de schiste.

Cl. Brion

+++++

AMATEURS DE MUSIQUE ...

Stages :1) RYTHMES ET POLYRYTHME

Les 14 et 15 Mai 1988 à la Maison familiale de VOGUE

Intervenants : CHRIS HAYWARD (U.S.A.) flûtiste et percussionniste, spécialiste de la musique du moyen âge. Il a participé à de nombreux enregistrements concerts et stages jazz, musique improvisée, rock.

GEF GILSON : Analyse du phrasé rythmique, construction du discours rythmique, entraînement musical progressif.

Coût stage : 200 F + Hébergement. (contacter l'A.D.D.I.M. 07 Préfecture BP 305 07003 PRIVAS Cedex Tél : 75 65 81 65)

2) SPIRITUALS, GOSPEL ET BLUES

Les 26 et 27 Mars 1988 AU centre National Mutualiste de Vacances d'Imbours.

INTERVENANTS : CHANT :

JASMIN WILLIAMS (U.S.A.) Diplômée de l'Université de Philadelphie, chanteuse de Gospel et Spirituals, a travaillé avec l'Orchestre Duke Ellington. Professeur de chant à l'Ecole de musique de Philadelphie (USA).

INSTRUMENT : JIMMY BRUNO

Musicien guitariste de jazz, arrangeur, compositeur, il a accompagné les plus grandes vedettes américaines (Tina Turner, Tony Bennett, Rita Moreno, Frank Sinatra...). Il enseigne à l'école de musique de Philadelphie.

INVITES : JEFF GILSON et Louis Thomas Achille

Présentation générale de l'histoire du Gospel et du Blues
Atelier Chant : travail des chant les plus caractéristiques du répertoire
utilisation des lectures d'harmonie à 2 ou 4 parties.

Atelier instrumental : jeu en petite formation, étude du solo en situation d'accompagnement. Quelques thèmes seront particulièrement abordés : l'harmonie adaptée à la guitare jazz, progression II, V, I, extension et substitution des accords etc...

COUT du stage : 200 F + Hébergement.

Contactez l'A.D.D.I.M.

+++++

AMATEURS DE LIVRES ...

LES NOUVEAUTES D'ARDECHE ET / OU ECRITES PAR DES ARDECHOIS

- "l'Ardeche des chemins secrets" d'Hélène CHEYNEL
Ouvrage constitué de poèmes qui alternent avec des récits et des illustrations. Les personnages sont du cru, du Haut Plateau.
- "Un pont d'érable" par André-Jean Bonelli (ancien maire et médecin de Saint-Pierreville).
3è ouvrage après "Loona" et "Le village du bout du chemin".
Une réflexion sur plusieurs débats : le racisme, les castes, les barrières administratives ou non. Il s'agit de considérer toutes les entraves modernes à l'épanouissement. On y retrouve aussi l'étrange et le fantastique.
- "Rachel et ses amours" de Charles Exbrayat
4ème roman, chez Albin Michel.
L'histoire se déroule de nos jours, dans un petit village de l'Ardeche : dans un milieu protestant traditionnel, Rachel, va se trouver face à un meurtre. Toute sa vie sera bouleversée, tout ceci dans une ambiance très romanesque.
- "Vivement les Femmes" de Violaine de Cordon
Livre présenté à APOSTROPHES... qui ne nécessite pas d'explication, le titre ne souffrant pas d'ambiguïtés...
- "Qui voit ses veines" de Juliette Noel Mercier
Après toute une carrière d'institutrice dans le Sud du Département. Ce sont les souvenirs d'une enfance cévenole, racontés au fil des années avec un amour profond pour la région des Vans et un regard qui a su garder "l'âme" de l'enfance.
- "Histoire du Teill" d'André Hebrard
Grand prix de la ville du TEILL en 1987.
Aux Editions Curandera. En six chapitres dont : la Société, les Monuments, les Voies de communications, la Chronique de tous les temps...
- "PORTRAITS D'ARDECHOIS dans la Révolution" de Marie-Hélène Reynaud
A partir d'archives privées et publiques. Galerie de portraits : BOISSY D'ANGLAS le comte d'ANTRAIGUES, MONTGOLFIER, tous les Ardechois qui se sont illustrés pendant la Révolution.

ET BIEN D'AUTRES que vous pourrez découvrir
lors du passage du BIBLIOBUS le :

LUNDI 29 FEVRIER 1988

de 13 H 30 à 15 H 30

Ecole de MALBOSC

- TENANTS ET ABOUTISSEMENTS D'UNE REVOLTE -

Le 17 Août 1784, nous l'avons vu, le roi accorda une amnistie générale aux condamnés, à l'exception des contumaces, et ordonna la libération de tous les détenus de Villeneuve de Berg.

Quel fut le sort des personnages de notre région et de la communauté voisine de Malbosc mêlés à cette affaire ?

Les notaires d'abord.

Ils eurent plus de peur que de mal, semble-t-il.

A Bonnevaux, Me Michel Allègre, après le pillage de sa maison le 15 février, reprend son activité le 23 du même mois. Son minutier (1767 - an II), bien conservé, se trouve aux Archives Départementales (Cotes II E 28, 26 à 34).

A Bed/ousse, Me Louis Deleuze possédait déjà les II registres écrits de 1738 à 1773 par son père, autre Louis (Cotes II E, 28, I à II). Il va y ajouter son oeuvre personnelle, couvrant une vingtaine d'années, de 1776 à l'an 9 : treize volumes. Ce fonds important et en bon état a été déposé à Nîmes par Me Masseboeuf de Génolhac.

Apparemment, les Masques Armés n'ont laissé aucune trace. Dès le surlendemain de leur "visite", le 14 Février, le travail reprenait à l'étude où un acte était paraphé, comme si de rien n'était.

Mais les drames familiaux ne tardent pas à survenir.

Le 13 Juillet 1778, Louis perd son épouse, Rosalie, Robert de Chamredonville, morte à 33 ans en donnant naissance à son dixième enfant.

Surtout à Bedousse, dès le 2.3.1778, s'implante Jean Baptiste Labilherie, le frère de François, à la suite de son mariage avec Catherine Castanié, résidant depuis son enfance chez Jean-Baptiste Castanié et Cécile Laganier. Les "événements" divisent les familles : trois contre deux et deux contre trois.

Aussi, le notaire, tout en maintenant son office, s'installe à Génolhac où une mission nouvelle s'offre à lui.

Dès le début de la Révolution en effet, il devient juge de paix du canton et bientôt président du district d'Alès. Dans ces fonctions, il se montre défenseur ardent mais prudent des idées nouvelles. Le 25 Août 1790, il dénonce à Griotet, conseiller du roi et procureur général du département, " les arrêtés pris dans le verbal de la fédération de Jalès ".

Il en craint les suites funestes. Il dégage de toute responsabilité les légions de Villefort et de Génolhac. Mais il ajoute " J'ai l'honneur de vous prier de ne pas rendre ma lettre publique. La prudence exige que mon nom ne paraisse pas". Lettre exposée à la MJC de Génolhac. La maladie mettra bientôt un frein à ses activités. Il s'éteindra dans sa maison de Bedousse, le II messidor - an 9.

Jean-Baptiste Labilherie perdra sa femme Catherine Castanié le 16 Brumaire an 6. Il se remariera le 10 Fructidor an 7 avec Jeanne Martin et il mourra à 65 ans, le 31 mai 1821 dans la demeure appelée Pigère du nom des ancêtres maternels de sa seconde épouse. Deux de ses filles vont assurer la descendance ; Marie - Françoise, issue du 1er mariage qui s'unit le 5.3.1810 à Antoine Elhol de Fourniels de Malbosc et Rose (ou Rosalie) née de Jeanne Martin le 5 nivôse an 12 et épouse le 1.3.1824 Félix Durand, originaire de la Bartre.

A SUIVRE dans le prochain numéro...
La triste fin du Seigneur de la Vernède.